

Lutte contre le roseau commun à Contrecœur pour la protection de sites de pontes aménagés de la tortue serpentine

Contrecœur, le 6 février 2025. Le Comité ZIP des Seigneuries a reçu un financement de 30000 \$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL) via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent (PMB) et grâce au soutien financier de l'Administration portuaire de Montréal et du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la vision maritime provinciale. Cet investissement a permis de réaliser la lutte au roseau commun au courant de l'année 2024. La MRC de Marguerite d'Youville a également contribué, par l'intermédiaire du programme Horizon Nature, à hauteur de 40 000 \$ notamment pour la plantation ainsi que l'achat d'arbres et d'arbustes. La Ville de Contrecœur a également apporté une aide précieuse pour la réalisation des travaux sur le terrain ainsi qu'une aide financière de 3000 \$.

Ce projet favorise la protection des sites aménagés pour la ponte de tortue serpentine, mais aussi la conservation de l'intégrité écologique et la valeur écologique des milieux naturels du secteur.

Sur le site de l'Association chasse et pêche de Contrecœur, une colonie de roseau commun d'environ 5000 m² se trouvait à proximité de nids de tortue serpentine aménagés dans le cadre d'un autre projet mené par notre comité en octobre 2023. Ces nids avaient été aménagés pour fournir une alternative aux tortues serpentes qui pondent depuis quelques années dans le stationnement du site. Grâce à des interventions précises, incluant la coupe, le bâchage sur environ 2773m² et la plantation de 640 arbustes et 160 arbres indigènes, nous contribuons à freiner l'étalement local du roseau commun et à prévenir sa propagation.

À propos du Comité ZIP des Seigneuries

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)

Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

À propos de la MRC Marguerite d'Youville

La MRC de Marguerite-D'Youville a un mandat de concertation entre les six municipalités qui la composent. Elle voit aussi à la gestion des services à l'échelle régionale et aux activités issues de la concertation. Celle-ci est à l'origine du programme Horizon Nature, dédié à la protection et la bonification des milieux naturels grâce à la plantation d'arbres et au reboisement. Doté d'un budget annuel de 400 000 \$, il soutient municipalités et citoyens avec des financements pouvant atteindre 80 000 \$ par initiative.



Pour information :
Comité ZIP des Seigneuries
Sophie Lemire, directrice générale
Tél. : 450 559-5933
Courriel : dg@zipseigneuries.com
Site Web : www.zipseigneuries.com